sgen Cfdt: MIDI-PYRÉNÉES

Infos@cadMP

N° 133 du 6 novembre 2019

Journal électronique à destination de tous les personnels Biatoss (non enseignants)

POUR AFFICHAGE ET DIFFUSION ELECTRONIQUE

Sgen-CFDT Midi-Pyrénées
Contact personnels Biatoss
06 20 89 63 69 ou 07 71 02 05 06 – Fax 05 61 43 65 50
Pour recevoir gratuitement cette Newsletter ou vous désinscrire envoyez un courriel à
sgen.cfdt.atoss@wanadoo.fr

#5novembre16h47

En 2019 encore, malgré tous les progrès législatifs, les inégalités des salaires entre les femmes et les hommes restent fortes, pour une part inexpliquées, et en tous les cas injustifiables. **On constate une différence de 24% du salaire annuel des femmes et des hommes, et de 17% en équivalent temps plein.**
En conséquence, si nous comparons les salaires des femmes et des hommes sur l'année 2019, les femmes ne seraient plus payées à partir du 5 novembre à 16h47.
Vous trouvez cela injuste ? Eh bien, nous aussi !
Vous pouvez agir en affichant, en envoyant, en relayant… la carte postale en fin de cet envoi.

D'autres outils sont disponibles :
https://www.cfdt.fr/portail/outils/campagnes/-5novembre16h47-srv2_1075953

Groupe de travail RIFSEEP – Complément indemnitaire annuel (CIA) et Revalorisation triennale de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE).

Le 16 octobre s'est tenu un GT qui a étudié les propositions qui seront soumises au CTA du 15 novembre. Ce sont donc les propositions que vous trouverez ci – dessous. Il convient d'attendre la tenue du CTA pour avoir des informations stabilisées.

Complément indemnitaire annuel (CIA) :
CIA, les textes : (art 4 décret 20 mai 2014): complément indemnitaire annuel et facultatif, il n'est pas reconductible automatiquement d'une année sur l'autre. Il peut être versé deux fois par an.
Il marque l'engagement professionnel, et l'investissement personnel. Il peut être décidé de l'attribuer à toutes les catégories de personnels, ou à certaines d'entre elles uniquement, ou encore à aucune.
La part du CIA dans l'attribution indemnitaire globale d'un agent est contingentée
Catégorie A : 15 %
Catégorie B : 12 %
Catégorie C : 10 %
La répartition entre les agents et les corps est laissée à l'appréciation de l'administration.
Propositions académiques :
Reconduite le dispositif du CIA arrêté lors du groupe de travail du 15 novembre 2018.
Cette année les assistants de service social qui sont passées dans le corps supérieur sont alignées sur le CIA des Infirmiers.
Rappel, selon les catégories, les taux applicables aux différents BOP sont de :
C = taux 1 - B = taux 1.5 - A = taux 2 - directeurs adjoints des services et agents comptables = taux 2,5 - directeurs de services et AENSR = taux 3

Propositions par BOP :

BOP 214

Corps	Répartition par catégorie
Directeurs de services et AENSR	3
Directeurs adjoints des services	2,5
AAE, CT Académiques, ASI, IGE, IGR	2
SAENES, TECH	1,5
ADJENES, ADTRF	1

BOP 141

Corps	Répartition par catégorie
AENSR	3
Agents comptables	2,5
AAE, ASI, IGE, IGR	2
SAENES, TECH	1,5
ADJENES, ADTRF	1

BOP 230

Corps	Répartition par catégorie
CT départementaux et Médecins	2
INF /ASSAE	1,5

BOP 150

Corps	Répartition par catégorie
ASI, IGE, IGR	2
SAENES, TECH	1,5
ADJENES, ADTRF	1

Revalorisation triennale de l'IFSE :

Pour qui ? Sont concernés uniquement les personnels passés sous le régime RIFSEEP au 1er janvier 2016. Tous les personnels, quelle que soit leur date d'entrée dans l'académie ou le corps sont concernés. Les assistants de service social bénéficieront de la revalorisation correspondant aux cadres B. Les personnels infirmiers et ITRF ne seront concernés qu'en 2020.
Quand ? Effet rétroactif au 1er janvier 2019.

Propositions académiques :
Au regard de l'enveloppe budgétaire allouée, la proposition académique est celle d'une mise en œuvre globale au niveau du taux pivot, soit :

- Cadre C : taux pivot 5%
- Cadre B : taux pivot 4%
- Cadre A : taux pivot 3%

Le gain **moyen annuel** par corps serait le suivant :
Cadre C :

- Adjoints administratifs : 145€

Cadre B :

- Secrétaires administratifs : 175€
- Assistants de service social : 164€

Cadre A :

- Attachés d'administration : 183€
- Médecins conseillers techniques : 265€
- Médecins de l'éducation nationale : 231€
- Conseillers techniques de service social : 231€

- **INFOS FEDE :** *Ctrl+Clic sur les liens en bleu pour accéder aux articles.*

Ouverture de la concertation sectorielle sur la réforme des retraites : déclaration du Sgen-CFDT
Concertations relatives à la réforme des retraites pour les personnels de l'Éducation nationale. Déclaration du Sgen-CFDT lors de l'ouverture des discussions en présence du ministre de l'Éducation nationale et de Jean-Paul Delevoye, Haut-commissaire aux Retraites, le 8 octobre 2019. Pour lire la suite : https://www.sgen-cfdt.fr/actu/ouverture-de-la-consultation-sectorielle-sur-la-reforme-des-retraites-declaration-du-sgen-cfdt/

Budget des universités, carrières, retraites, dissolution des COMUE : la déclaration du Sgen-CFDT au CTMESR
Le Comité technique du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (CTMESRI) s'est réuni le 24/10/19. Cette séance était la première présidée par le nouveau Directeur Général des RH, M. Vincent SOETEMONT et l'occasion pour le Sgen-CFDT de l'interpeller sur divers sujets. Pour lire la suite : https://www.sgen-cfdt.fr/actu/budget-des-universites-carrieres-retraites-dissolution-des-comue-la-declaration-du-sgen-cfdt-au-ctmesr/ .

FONCTIONS PUBLIQUES *Pour lire la suite, Ctrl + Clic sur le lien en bleu*

Toute l'actualité sur :

https://uffa.cfdt.fr

CONSEIL COMMUN DE LA FONCTION PUBLIQUE

La stratégie adoptée lors de l'examen de la loi de transformation publique a été validée très clairement par les fédérations de la CFDT Fonctions publiques pour l'examen des décrets : être cohérents, ne rien oublier ni de nos désaccords ni de ce que nous avons pu obtenir, mener la bataille jusqu'au bout comme notre slogan « votre voix, notre action » nous y engage.
Les désaccords restent entiers sur la loi du 6 août 2019. Notre action s'inscrit dans ce cadre démocratique et vise à obtenir des garanties fermement établies pour les agents quel que soit leur statut, des compétences confortées pour les instances de dialogue social. Lire la suite : https://uffa.cfdt.fr/portail/uffa/actualites/conseil-commun-de-la-fonction-publique-srv1_1073716

INFOS CONF' : *Pour lire la suite, Ctrl + Clic sur le lien en bleu*

Documentation :

Manifeste de la CFDT pour les retraites, suite à l'enquête « Parlons retraites » :

https://www.cfdt.fr/upload/docs/application/pdf/2018-10/le_manifeste_de_la_cfdt_pour_les_retraites.pdf

Réforme des retraites, ce que veut la CFDT :

https://www.cfdt.fr/upload/docs/application/pdf/2019-09/argu-retraites-ce_que_veut_le_cfdt.pdf

[Entretien] "On parle trop des acteurs et des postures et pas assez du fond de la réforme des retraites"

Laurent Berger était l'invité d'Hedwige Chevrillon sur BFM Business lundi 4 novembre. Il est revenu sur la réforme inique de l'assurance chômage, la réforme des retraites en cours, le climat social actuel ainsi que sur la fusion possible entre PSA et Fiat/Chrysler. Pour accéder à la vidéo : https://www.cfdt.fr/portail/presse/la-cfdt-dans-les-medias/-entretien-on-parle-trop-des-acteurs-et-des-postures-et-pas-assez-du-fond-de-la-reforme-des-retraites-srv2_1076461

Pour suivre toute l'actualité : https://www.cfdt.fr/

Pour lire la suite, Ctrl + Clic sur le lien en bleu

Un cycle de rencontres "Cadres" s'ouvrira le jeudi 21 novembre prochain dans le quartier de La Défense.
Pour lire la suite : https://www.cadrescfdt.fr/actualites/la-cfdt-cadres-au-coeur-des-cadres

Communiqué de presse CFDT Cadres du 28 octobre 2019

Forum de Paris : l'urgence d'une IA au bénéfice des travailleurs

Du 28 au 30 octobre 2019 se tient à Paris le « *Global forum on an Artificial Intelligence for Humanity* », organisé sous le haut patronage du Président de la République dans le cadre d'un partenariat mondial sur l'Intelligence artificielle (IA).

L'IA est déjà à l'œuvre dans de nombreuses applications civiles qui influent sur notre vie quotidienne et envahissent nos lieux de travail. Pour ne pas nuire et bénéficier à tous, elle doit être gouvernée, orientée, façonnée, contrôlée. L'information, le débat public, le dialogue social en amont et à tous les niveaux en sont les moyens.

Partout, l'utilisation des données personnelles pour surveiller des citoyens fait débat. Partout, des systèmes intelligents qui affectent les travailleurs, des modes de recrutement à l'évaluation en passant par le contrôle illimité, grâce à la géolocalisation, suscitent la méfiance.

Pour la CFDT Cadres, l'humain doit rester maître de la décision finale. Tout doit être mis en œuvre pour garder le droit de ne pas se soumettre aux injonctions des algorithmes, notamment lorsque ces décisions affectent les travailleurs.

La CFDT Cadres revendique :

- un droit d'alerte et une protection des lanceurs d'alerte lorsque des systèmes intelligents imposent des choix qui posent des dilemmes éthiques et légitiment une désobéissance. En cas de danger grave et imminent, il doit pouvoir s'exercer un droit de retrait,
- une garantie du consentement éclairé du travailleur sur l'utilisation des données personnelles.

La CFDT Cadres plaide pour que l 'IA devienne un moyen d'émancipation et d'épanouissement des travailleurs ; une technologie qui « augmente » les travailleurs au lieu de les asservir, une technologie qui leur confie les tâches les plus riches, créatives et moins pénibles. Seule cette IA sera en mesure de gagner la confiance des travailleurs (et plus largement des citoyens), son acceptabilité sociale et sa survie à long terme.

La CFDT Cadres appelle les décideurs du Forum Mondial sur l'IA à encourager la régulation et la négociation de l'utilisation de ces technologies et octroyer une certification européenne d'IA de confiance aux entreprises qui respectent ces exigences éthiques.

Recevez directement les dernières actualités de la CFDT Cadres ***:***

Lien pour l'inscription : https://www.cadrescfdt.fr/actualites

A afficher :

Contacts et liens utiles Sgen-CFDT 2019 / 2020, affiche à la fin de cet envoi.

Nous rejoindre :

- Vous pensez que les personnels Biatoss (non enseignants) ne doivent pas rester isolés.
- Vous pensez qu'ils ont toute leur place dans un syndicat qui regroupe tous les personnels de l'Education nationale.
- Vous pensez que les salariés de l'Education nationale ne doivent pas être isolés mais faire partie d'une grande confédération ouvrière.
- Vous voulez être défendu, informé efficacement.

Alors, rejoignez la CFDT et sa fédération de l'Education nationale, le Syndicat général de l'Education nationale (Sgen).
Pour calculer sa cotisation, télécharger le bulletin d'adhésion …. : Ctrl + Clic : Adhérer en ligne

Ne pas hésiter à nous contacter pour toute question ou difficulté de paiement.

RAPPEL : 66% des sommes versées dans l'année civile pour payer votre cotisation sont déductibles de vos impôts de l'année concernée. Les personnels non imposables bénéficient d'un crédit d'impôt égal à 66% des sommes versées dans l'année civile pour payer leur cotisation.

Positions nationales du Sgen – CFDT : www.sgen.cfdt.fr -

Contact local : sgen.cfdt.atoss@wanadoo.fr

Tél : 06 20 89 63 69

A quoi ça sert de se syndiquer ?

Etre syndiqué, c'est participer au débat collectif et affirmer sa solidarité avec les autres travailleurs qui exercent le même métier.

Etre syndiqué au Sgen, c'est choisir :
- d'être solidaire de l'ensemble des salariés du système éducatif pour une meilleure efficacité,
- d'être uni avec les autres et refuser le corporatisme,
- des priorités reposant sur des valeurs de solidarité, de justice, de démocratie, de laïcité…

Etre syndiqué au Sgen- CFDT, c'est choisir :
- La solidarité avec l'ensemble des travailleurs,
- La construction d'un rapport de force pour une société plus juste et plus solidaire.

A quoi cela m'engage ?

Le Sgen – CFDT ne communique pas le nom de ses adhérents. Chacun est libre de dire ou son son appartenance syndicale. Les courriers personnels vous sont adressés à votre domicile.
Chacun peut choisir de s'impliquer très peu, un peu, beaucoup… et donc est libre de choisir de participer ou non.

sgen Cfdt: LA CFDT DANS L'ÉDUCATION

Cfdt:
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

« UNE CHOSE EST SÛRE : LES FEMMES SONT MOINS AMBITIEUSES QUE LES HOMMES »

CITATION DU PDG D'UNE ENTREPRISE LYONNAISE, *PAYE TON TAF*

Marre de ces inepties ? **NOUS AUSSI !**

EN 2019, IL Y A ENCORE 9% DE DIFFÉRENCE DE SALAIRES INEXPLIQUÉE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES POUR UN POSTE ÉQUIVALENT.

Vous trouvez cela injuste ? **NOUS AUSSI !**

Vous voulez que l'on reconnaisse vos compétences ? **NOUS AUSSI !**

Rejoignez la CFDT pour faire respecter vos droits.

facebook.com/la.cfdt twitter.com/CFDT instagram.com/cfdt_officielle www.cfdt.fr

Contacts et liens utiles

Année Scolaire 2019 2020

A AFFICHER

- **Pour recevoir notre lettre électronique sur votre adresse personnelle, obtenir un renseignement, demander un rendez-vous… Utiliser l'adresse sgen.cfdt.atoss@wanadoo.fr en précisant votre métier.**

- **Pour contacter les jours ouvrables les militant.e.s Biatss du Sgen-CFDT :**

Correspondante locale Rectorat, Marie-Anne PRIVAT m-privat@sgen.cfdt.fr 06 61 71 65 95

Personnels ITRF sous contrat, Gaëlle SERVY gservy@sgen.cfdt.fr 06 27 73 46 85 (sauf mercredi)

Référente académique du secteur Biatss, Nadine BIELLE nbielle@sgen.cfdt.fr 06 20 89 63 69 (7h30 13h30)

- **Pour contacter vos élu.e.s et mandaté.e.s en CTA, CTSA, CAPA, GT ITRF, GT issus du CTA… :**

  sgen.cfdt.atoss@wanadoo.fr ou toulouse@sgen.cfdt.fr

- **Pour adhérer : possibilité d'adhérer en ligne https://midipyrenees.sgen-cfdt.fr/adherez-sgen-cfdt/ Il est également possible de demander directement un bulletin d'adhésion à nos militant.e.s.**

- **Pour se tenir informé.e, des sites utiles :**

Au niveau local :

Actualité professionnelle : Sgen-CFDT MP : https://midipyrenees.sgen-cfdt.fr

Actualité interprofessionnelle URI Occitanie : https://occitanie.cfdt.fr

Toutes nos Unions Départementales :https://occitanie.cfdt.fr/portail/occitanie/nous-contacter/uri-ud-et-ul/unions-departementales-cfdt-occitanie-srv1_507060

Au niveau national :

Actualité Fonction Publique : https://uffa.cfdt.fr

Actualité professionnelle : Fédération Sgen-CFDT : https://www.sgen-cfdt.fr

Actualité interprofessionnelle : CFDT : https://www.cfdt.fr

LA CFDT DANS L'ÉDUCATION